

Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Rapport Développement Durable 2021

(version provisoire)



SOMMAIRE

- **BASE JURIDIQUE / MODALITÉS D'ÉLABORATION DU RAPPORT DD**
- **STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CAP EXCELLENCE**
- **EFFETS ACTUELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (GIEC, 2022) ET CONSÉQUENCES SUR LE TERRITOIRE DE L'EPCI**
- **ZOOMS SUR ... QUELQUES ACTIONS ET TEMPS FORTS DE 2021**
- **REVUE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ILLUSTRÉS DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES**



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



PRÉSENTATION DU

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

- Article 255 de la **Loi « Grenelle 2 »**, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.
- Décret n°2011-687 du 17 juin 2011
- A l'**occasion du débat d'orientation budgétaire**, présentation d'un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable :
 - un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
 - un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
 - l'analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

MÉTHODES D'ÉLABORATION

- Rédaction collaborative avec les DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable.
- Rapport bâti suivant le référentiel international de l'agenda 2030
- Finalisation après débat en conseil et publication sur site internet www.capexcellence.net



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Délibération du 04 novembre 2011 pour la réalisation d'un Agenda 21.
- Démarche :
 - à décliner à l'ensemble des schémas et plans stratégiques
 - à intégrer dans l'ensemble des politiques communautaires
- Démarrage par le volet Climat Energie via le Bilan des émissions de GES (réalisé en 2012) et le PCET (Plan d'actions validé en 2014) incluant la démarche Cit'ergie.
- **2015** : procédure d'attribution du marché pour l'élaboration de l'A21
- **2017** : sensibilisation et formation du personnel et des élus / démarrage du diagnostic
- **2017**: lancement de la concertation grand public à travers le forum A21
- 2018: Bilan du PCET /Nouveau référentiel agenda 2030 définition du projet territorial de développement durable
- **2019**: lancement de la déclaration d'intention de révision du PCAET
- **2020** : Lancement de la révision de la stratégie climat: élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- **2021** : Labélisation Territoire Engagé transition Ecologique Climat Air Energie 3 étoiles (Ex Cit'ergie)
- **2020-2024** : Engagement de Cap Excellence au travers d'un partenariat avec l'ADEME pour la dynamisation de sa politique territoriale durable (Contrat d'Objectif Territorial – Labélisation Economie Circulaire et renouvellement du label Cit'ergie)



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, la collectivité a l'obligation de présenter un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable au travers d'un/une:

- bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
- bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
- analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- présentation de perspectives d'évolution

Format du rapport DD

- Les référentiels Développement Durable internationaux et nationaux ayant évolués, **le rapport DD de Cap Excellence sera désormais élaboré sur la base des objectifs DD de l'agenda 2030.**
- **17 objectifs** sont définis à l'échelle internationale
- Le rapport DD devra donc **présenter notre contribution à l'atteinte des objectifs** généraux, tant en interne qu'en externe



LE RAPPORT DD est l'occasion :

- de **faire l'état des lieux en matière de développement durable;**
- d'une **meilleure appropriation des finalités du développement durable par les élus, services, agents et partenaires** de Cap Excellence.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

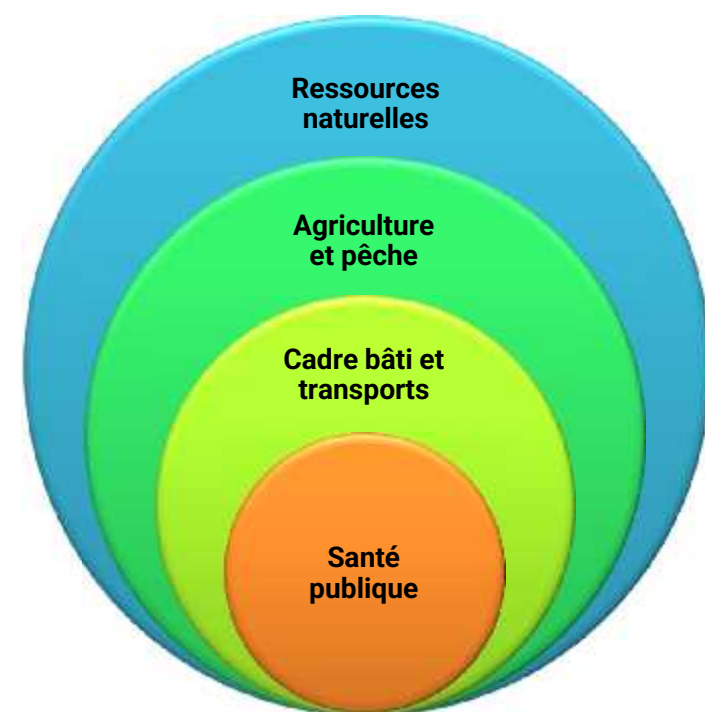
QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RISQUES NATURELS EN GUADELOUPE, ET DONC SUR LE TERRITOIRE DE L'EPCI ?

Le changement climatique devrait avoir une action globale **d'amplification des conséquences des risques naturels sur nos territoires**

- **Des précipitations moins importantes** mais des variations plus marquées selon les saisons : des périodes de Carême plus sèches et des saisons des pluies plus arrosées
- **Une hausse de 2°C** des températures moyennes annuelles **d'ici à 2050**
- **Des saisons pluvieuses extrêmes plus fréquentes** qui surviendraient une fois tous les 3 ou 5 ans
- **Une hausse jusqu'à 1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100**
- **Les cyclones :**
 - une augmentation du nombre d'ouragans plus intense (Échelle de Saffir-Simpson)
 - De plus en plus de phénomènes très pluvieux avec une quantité croissante de dommages liés aux inondations

LES EFFETS ACTUELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (GIEC, 2022)

- **un réchauffement climatique de +1,09°C en 2021** sur les populations et les écosystèmes :
- **réduction de la disponibilité des ressources en eau et en nourriture** (et dans les petites îles notamment) ;
- **impact sur la santé dans toutes les régions du monde** (plus grande mortalité, émergence de nouvelles maladies), augmentation du stress thermique, dégradation de la qualité de l'air, éco-anxiété des 16-25 ans ... ;
- **baisse de moitié des aires de répartition des espèces animales et végétales.**



Ces effets auront des impacts importants sur l'ensemble des secteurs d'activités du territoire

Ces effets sont par ailleurs aggravés par la précarité.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

ZOOM SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

DGADD



QU'EST-CE-QUE LE GIEC ?

Le GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) a été créé en 1988 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. Il s'agit d'une association de pays, qui compte à ce jour 195 États membres.

Le deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC a été publié le 28 Février 2022. Consacré au thème " impacts, adaptation et vulnérabilité", ce nouveau volet confirme les prédictions des précédents travaux parus en Août 2021 :



Le changement climatique est plus rapide que prévu.



7 ÉLÉMENTS À RETENIR

- 3.3 à 3.6 milliards de personnes vivent dans des contextes très vulnérables au changement climatique
- des risques de plus en plus complexes et difficiles à gérer
- des conséquences inéluctables si nous dépassons les 1.5°C
- le changement climatique tue déjà, et ce depuis plusieurs années
- le changement climatique impacte notre santé physique et mentale**
- il faut privilégier les options d'adaptation inclusives et multisectorielles**
- il y a urgence à agir en faveur d'un développement résilient au changement climatique**



Différentes facettes de vulnérabilité (moyennes régionales des indicateurs de vulnérabilités sélectionnées)

Piste d'amélioration proposée : Tendre collectivement vers un développement résilient au climat qui passe par des projets planifiés de manière inclusive et intégrée, et un développement urbain écologiquement soutenable.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



GLOSSAIRE

CABINET

DG

Direction Générale

Bruno PIERREPONT, Directeur Général

DGADD

Direction Générale Adjointe Développement Durable & Aménagement de Territoire

Odyle ESPAGNET BATTA, Directrice Générale Adjointe

DGPRU

Direction Générale du Pôle Renouvellement Urbain & habitat

Andrée COZEMA, Directrice Générale Adjointe

DGARM

Direction Générale Adjointe Ressources & moyens

Olivier ELIEZER, Directeur Général Adjoint

DGAES

Direction Générale Adjointe Prospectives, Europe & Stratégies

Jocelyn JALTON, Directeur Général Adjoint

DGASC

Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de vie

Hélène DANDO, Directrice Générale Adjointe

DGAET

Direction Générale Adjointe Développement Economique, Tourisme & Prospective

Carole NANNETTE, Directrice Générale Adjointe

DGST

Direction Générale des Services Techniques

Bernard LUBETH, Directeur Général Services Techniques

DGATS

Direction Générale Territoires et Solidarités

Franck TINVAL, Directeur Général Adjoint



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



CIT'ERGIE ET LE LABEL ÉCONOMIE CIRCULAIRE DEVIENNENT LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il est composé du label climat - air - énergie (anciennement Cit'ergie) et du label économie circulaire.

Le label **CLIMAT – AIR – ENERGIE** est toujours répartis sur 6 domaines.

Les niveaux de labels correspondent à des pourcentages de réalisation (rapport entre les actions réalisées et le potentiel d'actions maximum de la collectivité) :

1 étoile : en processus

2 étoiles : 35% des points (anciennement CAP Cit'ergie)

3 étoiles : 50% des points (anciennement Cit'ergie)

4 étoiles : 65% des points

5 étoiles : 75% des points (anciennement Cit'ergie GOLD)



**Obtenu le 16/12/ 2021
avec un score de 51,3%**

Points forts (meilleures progressions)	Point faible	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement en énergie Eau et assainissement Budget climat programmé dans le PCAET 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité: Il faut développer les mobilités alternatives et le transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les projets d'EnR (Energies Renouvelables) Maintenir une influence sur le syndicat unique de l'eau Renforcer la politique de prévention des déchets Continuer à développer des actions auprès de la société civile

ZOOM SUR LE LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DGADD



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



L'AMÉNAGEMENT DU CANAL HYDRAULIQUE DE GRAND-CAMP

ZOOM SUR GRAND-CAMP



DIRECTION DES PROGRAMMES URBAINS

DGPRU

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, CAP Excellence, en charge depuis 2020 de la gestion des eaux pluviales, réalise l'aménagement du Canal Hydraulique de Grand Camp afin de limiter les risques d'inondation dans le secteur.

Cet ouvrage capte une partie des eaux de ruissellement et, en accord avec la Région et le Département, la rejettera dans la mer en longeant la RN1 puis en franchissant le rond-point de Grand Camp.

LES CHIFFRES CLÉS

Cet investissement, porté par notre communauté d'agglomération pour un montant de **4,9 M €**

2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

Du mois de **novembre 2020 à mi juillet 2021**, les 2 premières phases, ouvrages hydrauliques génie civil et de traversée de chaussée, ont été achevées.

La 3eme et dernière phase des travaux soit le terrassement à ciel ouvert a démarré en **Juillet 2021**.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

5 orientations stratégiques qui traduisent la vision des élus communautaires et communaux



« CAP EXCELLENCE TERRITOIRE DURABLE, REUSSIR LES TRANSITIONS D'AVENIR. DESSINONS ENSEMBLE L'AGGLOMERATION DE DEMAIN »

Le projet du territoire représentera la matrice des politiques communautaires, le document de référence des interventions structurantes et quotidiennes de la communauté d'agglomération et de contractualisation avec les partenaires. Il a pour **objectifs** :

- D'être un **document de référence** des interventions structurantes de Cap Excellence.
- Être ainsi un **outil de dialogue** et un **support de communication** auprès des administrés, ainsi que les usagers de l'agglomération.
- D'être de portée **opérationnelle** en identifiant les actions prioritaires et **les moyens à mobiliser**
- De déterminer **la vision du développement et de l'aménagement de l'agglomération** lors des 15 prochaines années

Les prochaines étapes



 Juin 2022

Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



CAP'Europe Newsletter n°3

Février 2022

ZOOM SUR CAP'EUROPE



DIRECTION DE L'EUROPE & DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES
DGAES

Le 15 août 2021 marque le début de l'instruction du programme opérationnel FEDER RSE+ 2021-2027. Après deux ans d'échanges et de co-construction, la France a officiellement déposé son accord de partenariat auprès de la Commission Européenne le 17 décembre dernier. Ce dépôt ouvre une nouvelle étape et permet aux autorités de gestion à leur tour de déposer leurs programmes et projets de la Commission.

Cette 3^e newsletter s'inscrit dans le prolongement des deux précédentes tout en prenant un virage pratique. En effet, nous avons choisi de vous présenter deux fonds mais au lieu de nous limiter à REACT EU et INTERREG Caraïbes 21-27. Nous insistons également sur les orientations spécifiques à la Guadeloupe qui permettront de prétendre à des fonds européens dans des domaines tels que le traitement des eaux usées ou encore la modernisation des infrastructures de traitement des déchets. Nous faisons aussi le pari de résumer en deux pages le dépôt d'un dossier européen comme un petit guide technique démystifiant une procédure qui semble parfois complexe.

Enfin, pour répondre à votre demande, la prochaine newsletter sera consacrée au programme opérationnel 21-27 de la Guadeloupe, région et étant donné que chacun puisse disposer d'un document de synthèse sur la stratégie d'impulsion de notre Région.

Nous tenons à ce que chacun d'entre nous soit pleinement conscient des potentialités offertes par l'Europe à nos territoires. Ainsi nous espérons faire œuvre utile en favorisant l'ancrage d'une culture "Europe" au sein de nos services, des villes membres et des acteurs du Territoire.

Toutefois, les contacts :
Jacqueline Lathier
DGALES
Carole Jaoum
Direction Europe

Sommaire de ce numéro :

- ★ REACT EU : La contribution des fonds européens à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe
- ★ L'accord de partenariat
- ★ Fonds européens : le dépôt d'un dossier
- ★ Fonds européens et coopération dans la Caraïbe : le programme INTERREG

La DGAPEPS et la Direction Europe de CAP Excellence a lancé en 2021 sa première newsletter entièrement dédiée à l'actualité des fonds européens et particulièrement aux dispositifs intéressants notre territoire. Trois numéros ont été diffusés en septembre et octobre 2021 puis en février 2022. L'objectif de cette newsletter est de partager des connaissances permettant à chacun de profiter des dernières informations pratiques sur les fonds européens et d'impulser une véritable « culture Europe » au sein des services, des villes membres et des acteurs du Territoire.



Travail de concertation sur le financement de l'AROPAR
FEDER 4,8 M€ ETAT (CCT) 2 M€
CARTY 100 000 €
Conseil Régional 700 000 €
Conseil Départemental 200 000 €
Banque des Territoires 21 140 €

LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

- NEWSLETTER N°1 « CAP'EUROPE C'EST PARTI » SEPTEMBRE 2021
- NEWSLETTER N°2 « CAP'EUROPE POUR VALORISER LE CAPITAL HUMAIN ET LES TERRITOIRES » OCTOBRE 2021



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



ZOOM SUR LE POLE SIG

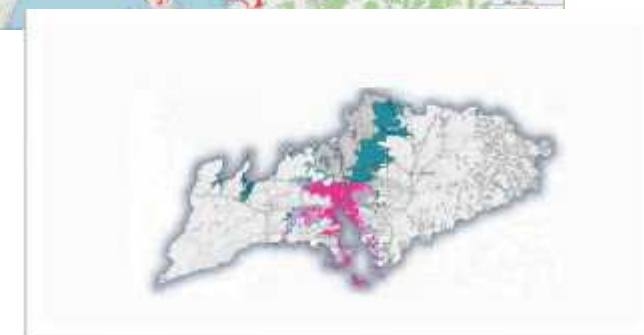


DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DGADD

LE PÔLE SIG DE CAP EXCELLENCE PARTICIPE A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU TERRITOIRE

- Contribution à l'élaboration des cartes participatives « CHIMEN AN NOU » de l'association Chorographe lauréate de l'appel à projet mobilité durable de l'ADEME. **Février 2021** 
- Réalisation de données SIG TCSP et d'un protocole technique pour l'analyse du foncier public/privé le long du tracé, dans le cadre du montage du dossier de candidature à l'appel à projets TCSP. Diffusion aux partenaires : le SMT, les autres collectivités et à la DEAL. **Mars 2021** 
- Croisement des différentes données relatives au risque de submersions marine et terrestre. Ces données ont été validées par l'université des Antilles, le BRGM et l'Etat. Cette donnée est utilisée pour les travaux du SCOT dans l'attente du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) mis à jour. **Septembre 2021** 
- Publication sur **CartoCap** des données SIG de l'enquête socio-bâti réalisée Bourg Abymes. **Octobre 2021** 



Piste d'amélioration proposée : Diffusion d'un atlas cartographique du territoire afin de valoriser les travaux réalisés par le pôle SIG

Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

Evolution de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) sur le territoire

Réglée par les entreprises ou les personnes qui exercent une activité professionnelle non salariée, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition. Une recette pour aider l'accompagnement des entreprises du territoire.

- En 2020, la CFE était la 2^{ème} recette fiscale de notre établissement (19 379 entreprises pour un produit fiscal de 22 151.726 €)
- **En 2021, la CFE est la 1^{ère} recette fiscale sur le budget principal**

Evolution de la Taxe Sur les Surfaces Commerciales TASCOM

- En 2020, le montant de la TASCOM : + 274 014€
- En 2021, le montant de la TASCOM : 2,3 millions - + 5% - **recette stable malgré la crise**

TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES (TFC)

Instaurée en 2015 dans le cadre d'une politique globale de dynamisme territoriale et plus singulièrement pour une revitalisation du centre-ville, la **TFC était de 295.585 euros en 2020, et de 335.443 euros en 2021.**

La campagne pour la TFC consiste à recenser sur le territoire l'ensemble des locaux professionnels vacants et susceptibles d'être assujetti à la TFC.

La mise en place de cette taxe a pour objectif d'inciter les propriétaires à exploiter ou à louer leurs biens dans le cadre de la stratégie de développement économique des territoires pour lutter contre la vacance commerciale.

Axe d'amélioration : une recette dédiée au financement d'actions pour réduire le niveau de locaux vacants



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



ZOOM SUR LA

DIRECTION DE LA FISCALITÉ LOCALE

DGAET

TAXE SUR LE FONCIER BATI (TF)

Le taux d'imposition communautaire appliqué sur notre territoire est de 0,5% - L'un des plus bas du département

- En 2020, la base TF de Cap Excellence = 144 297 925 € pour une recette 751 633 €.
- En 2021, la base TF de Cap Excellence = 149 627 142 € pour **une recette 722 137 €**. - **Recettes stables malgré la crise**

TAXE D'HABITATION (TH)

Taxe d'habitation en voie d'extinction. 20% de la recette provient de la base fiscale et 80% d'une compensation par la TVA nationale. Recette équilibrée.

Le niveau des cotisations est en légère augmentation avec une **recette égale à 11.218.996 € en 2021**

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

Délibération N°2015,12,07/28 du 23 décembre 2015 relative à l'institution et à la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en substitution des communes membres.

Recette affectée à la dépenses de la collecte et au traitement des ordures ménagères et assimilées

Lancement d'une procédure d'harmonisation progressive des taux par ville - lissage sur 10 ans

- En 2020 la base de TEOM est de 144 877 134€ pour une recette de de 27.513.337 €
- En 2021 la base de TEOM est de 147 511 636€ pour une **recette de 23.723.459€**. **Une diminution de 3.789.878 € liée à la baisse des taux de la TEOM**

Taxe GEMAPI:

Le principe de la mise en œuvre de cette taxe a été délibéré en 2020 mais **la mise en œuvre effective de cette possible recette permettant de financer la mise en œuvre de la compétence GEMAPI n'a pas encore été décidée.**



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

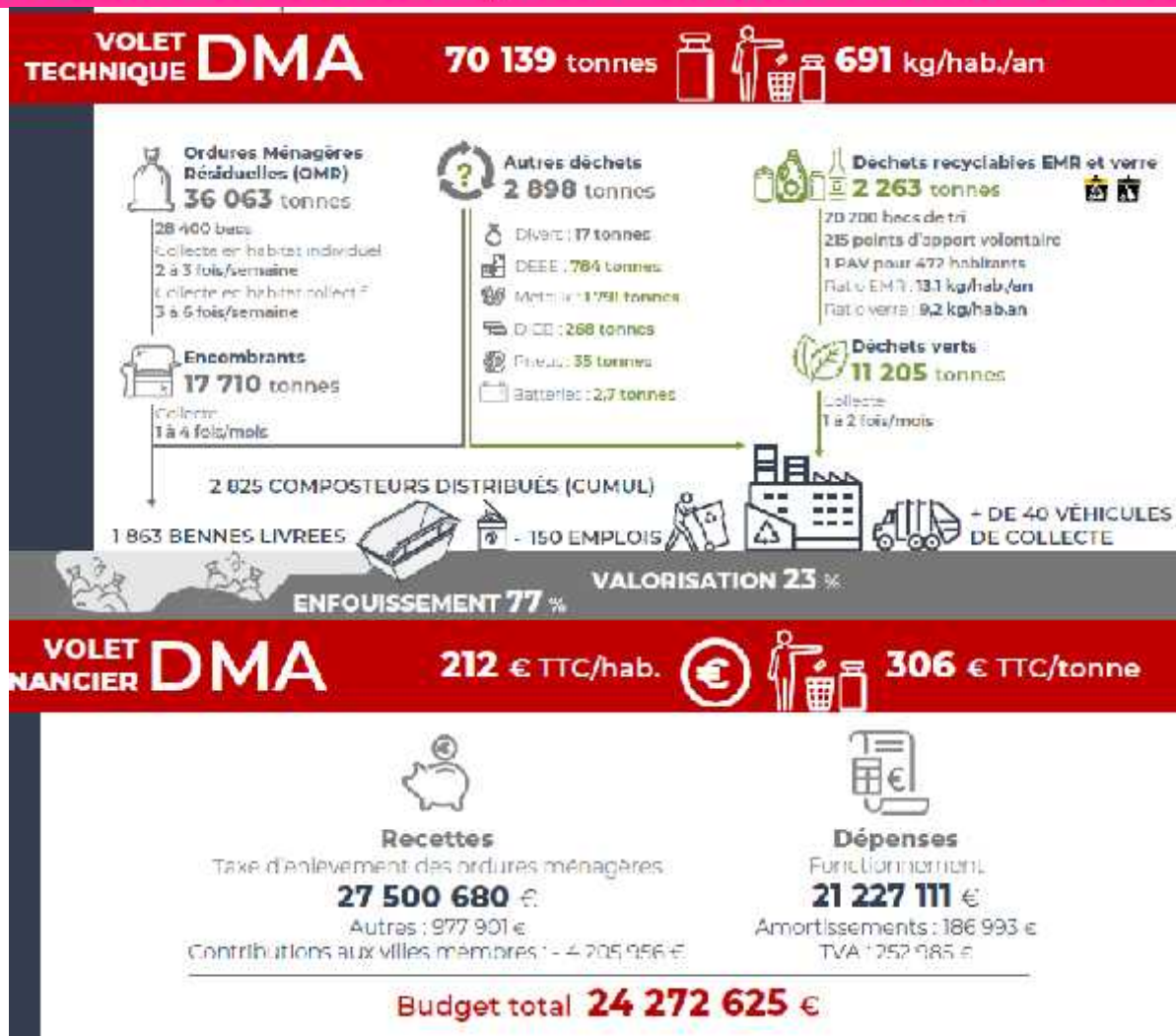


ZOOM SUR

La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de Vie

DGASC

LES CHIFFRES CLÉS 2020



*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés



2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

- Poursuite de la **distribution de composteurs** aux Abymes et à Baie-Mahault
- Attribution de **nouvelles fonctionnalités** à « **Gaëlle** » (l'assistante virtuelle du service des déchets du site internet de CAP Excellence) et possibilité d'identification des Bornes d'Apports Volontaires de proximité grâce à CartoCap
- Poursuite de la mise à disposition de **stop pub**
- Poursuite de la **mise à disposition de bacs de 360 L** pour limiter le volume de déchets collectés en entreprises



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

ZOOM SUR

DIRECTION DES POLITIQUES CULTURELLES

DGATS

2021, QUELQUES TEMPS FORTS...

- **ART'ÈRE** : poursuite de la revue culturelle de la Communauté d'agglomération Cap Excellence sous format Web – budget = 0 euros
- Poursuite de **DÉMOS GUADELOUPE CAP EXCELLENCE (de janvier à juin 2021)**: 62 enfants (âge moyen = 13 ans) ont bénéficié du dispositif (équité filles/garçons)



	EFFECTIF EN POURCENTAGE			
	2018	2019	2020	2021
Abymes	41%	41%	43%	45%
Baie-Mahault	30%	29%	19%	23%
Pointe-à-Pitre	30%	31%	38%	32%

- **RÉSEAU LECTURE PUBLIQUE ET MULTIMÉDIA** : activité limitée aux contraintes sanitaires et réglementaire et contexte local – budget = 55 000 euros
- Création du **SERVICE CULTUREL PATRIMOINE IMMATÉRIEL** (oral, musical, dansé, usages sociaux)



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour

49,7 % des ménages de Cap Excellence vivent en dessous du seuil de pauvreté national (moins de 1000€ par mois)*

**Source Analyse des Besoins sociaux de Cap Excellence*



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

1 PAS DE PAUVRETÉ



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

➤ Réalisation de groupes de travail « Risque submersion marine » entre Août et Octobre 2021

Couplage de différentes données d'aléa de submersion marine afin de préciser et qualifier la donnée relative au risque de submersion marine sur le territoire et notamment les espaces à enjeux forts (QPV, ZAE, etc..)

- Elaboration du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Formation CNFPT(à distance) de décryptage de la loi **du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. (Deux participants à la DGADD)**
- Communication sur les bons comportement en cas d'inondation 50 k€ de budget de fonctionnement

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Recenser les bâtiments sur les points hauts et constituer un réseau qui pourraient accueillir des populations vulnérables en cas d'évènements majeurs (PCAET)
- Mettre en place un plan de communication en adéquation avec la diversité sociale du territoire (PCAET)
- Couplage des données d'enjeux notamment celles relatives à la population et les données d'aléas afin de réaliser une cartographie de la vulnérabilité du territoire



Climat : 16 000 Guadeloupéens menacés par la montée des eaux



Loi promulguée le 24 Août 2021



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



1.a : *Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes*

1.b : *Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté*

1 PAS DE PAUVRETÉ



DGALS

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Participation aux rencontres dédiées à la coopération décentralisée portée par le réseau Cités Unies France dont Cap Excellence est membre. Il s'agit d'un réseau de collectivités territoriales engagées dans l'action internationale
- Coût de l'adhésion : 6337 €



■ Pistes d'amélioration proposées :

- Mettre en place des actions de coopérations



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Investir dans ces exploitations constitue donc un moyen considérable d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que accroître la production alimentaire pour les marchés locaux et mondiaux

410 exploitations agricoles pour 1 670 ha de surface agricole - 87 % sont des micro exploitations - Stabilité des surfaces et du nombre d'exploitations depuis 2010 - 300 ETP (chefs d'exploitation, salariés, famille, saisonniers) (rapport DAAF, 2021)

**Donnée 2015 de l'Agrigua*



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



- 2.1 :** *D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante*
- 2.2 :** *D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées*

2 FAIM «ZÉRO»



DGAES

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Inauguration d'un jardin partagé au sein de Boissard
- Opération de sensibilisation et d'accompagnement au jardinage « Jardin d'excellence »
- Lancement de la stratégie Alimentaire « PAT CapVore »
- Mise en œuvre du Programme d'Education Alimentaire 2021
- Lauréat de l'appel à projet national Programme National pour l'Alimentation
- Labélisation Projet Alimentaire Territorial

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Lancement du Diagnostic du Projet Alimentaire Territorial « CapVore »
- Sanctuarisation des terres agricoles
- Mise en œuvre des obligations de compensation agricole
- Poursuite de l'objectifs de zéro artificialisation nette



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production

2 FAIM «ZERO»



DG

Actions réalisées par la Direction des grands projets contribuant à l'atteinte des objectifs

- Organisation par l'équipe projet de l'AGROPARK CARAIBES des rencontres « ON TI KOZE » destinées aux agriculteurs, aux agro-transformateurs et porteurs de projets qui s'inscrivent dans la transformation de fruits et légumes issus de l'agriculture locale. Cette manifestation a permis de rencontrer près de 130 personnes.

Objectifs:

- Recenser la parole des entrepreneurs sur la réalité du terrain
- Faire un état des lieux quant aux contraintes et réussites dans les domaines d'activité respectifs
- S'assurer que l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE puisse répondre aux besoins du public cible

Actions programmées pour 2022:

- Actions de valorisation des entreprises d'agro-transformation
- Manifestations avec des consommateurs
- Animations cosmétique avec des professionnels du secteur de l'agriculture et de l'agro-transformation
- Route du Rhum : organisation d'un stand (exposition, échanges...)
- « Jou a tradyson » : organisation d'un stand (exposition, échanges...)

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
AYYMES-BAIE-MAHAULT-POINTE-À-PITRE
PRÉSIDENT PAR ERIC JALLON

ENTREPRENEURS & PORTEURS DE PROJETS DANS LA TRANSFORMATION DES FRUITS ET LÉGUMES LOCAUX

Rencontres ON TI KOZE
10H • ZOOM & PRÉSENTIEL

AGROPARK Caraïbes Excellence

03 NOV. FILIÈRE BOISSONS
MLC - Ayymes

05 NOV. FILIÈRE MEUNERIE-FARINES
Mairie de Paul MMEC - Baie-Mahault

10 NOV. FILIÈRE GLACES & SORBETS
Centre Rémy MANISOUTA - Pointe-à-Pitre

12 NOV. FILIÈRE CONFISERIES, CHOCOLAT & CONFITURES
MLC - Ayymes

17 NOV. FILIÈRE FRUITS & LÉGUMES
Mairie de Paul MMEC - Baie-Mahault

19 NOV. FILIÈRE BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Centre Rémy MANISOUTA - Pointe-à-Pitre

24 NOV. FILIÈRE CONDIMENTS
MLC - Ayymes

26 NOV. FILIÈRE COSMÉTIQUE ISSUE DE L'AGRICULTURE LOCALE
Mairie de Paul MMEC - Baie-Mahault

PARTICIPATION EN PRÉSENTIEL
INSCRIPTIONS au 06 90 55 03 35
PASS SAISONNIÈRE OBLIGATOIRE

E. J. JEFFROY : M. Jean-Luc CELROY, Vice-président de la Commission Développement Territorial - Tél. : 06 90 54 66 75
CHRISTOPHE LEBLANC : Mme Gerardo FUMMER, Directrice de Mission Grands Projets Structurants - Tél. : 36 90 56 30 26
CARINE DU PLESSIS : Mme Maliney CLAUDE - Tél. : 06 91 09 94 73

BOYER : 06 90 55 03 35
WWW.CAPEXCELLENCE.NET DU SUR



OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

Moins d'adolescents ont des enfants dans la plupart des régions en développement, mais les progrès ont ralenti.

La forte augmentation de l'utilisation des contraceptifs dans les années 1990 n'a pas été suivie dans les années 2000



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- ❖ Intégration de la donnée « Chlordécone » au **catalogue de données** du Système d'Information Géographique **SIG** grâce à l'adhésion à la **plateforme Karugéo**.

Cette donnée regroupe les terres contaminées par la chlordécone sur la base des résultats d'analyse de sol. Dernier millésime 2019



- ❖ Rédaction d'une convention de collaboration avec **Gwad'air** afin de réaliser des actions d'évaluation et de suivi de la qualité de l'air du territoire

Pistes d'amélioration proposées :

Réalisation d'une action de communication de type table ronde sur la qualité des terres au regard de la contamination à la Chlordécone et sur l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire Communautaire

Signature et promotion de la convention avec Gwad'air

Mise en œuvre de campagne de sensibilisation à la qualité de l'air

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



DGADD





OBJECTIF 4 :

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

617 millions de jeunes dans le monde manquent de compétences de base en mathématiques et en alphabétisation.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

4 EDUCATION DE QUALITE



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- **Convention de partenariat pour l'Education au Développement durable avec le Rectorat de la Guadeloupe**
- **Projet de Zone Humides Educatives**
 - Finalisation du cycle de 3 ans des ATE collège avec 3 classes de collège (3^{ème}) de l'agglomération.
 - Labélisation Aire Terrestre Educative obtenue par le collège du Raizet et le collège de Gourdeliane
 - Présentation de l'exposition sur la mangrove en langue signes française, réalisé par le collège Gourdeliane, lors du congrès mondial de la nature de l'UICN.
- **Projet une planète pour tous**
 - Participation de CAP Excellence ainsi que 3 classes de l'agglomération au projet National Une Planète pour tous qui permet de sensibiliser sur la problématiques du réchauffement climatique et de mettre en lumière les actions concrètes de lutte contre ce réchauffement.
- **Latilyé Vakans Èkspérians** : en stand by (crise sanitaire)



■ Pistes d'amélioration proposées :

- Lancement d'un programme de sensibilisation sur la biodiversité du territoire (maternelle, primaire et collège).
- Lancement d'un programme de sensibilisation sur la problématique du réchauffement climatique pour les scolaires (cycle 3) et le grand public.





OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Dans 46 pays, les femmes occupent aujourd'hui plus de 30 % des sièges dans au moins une chambre du Parlement national

Dans le conseil communautaire, 50% des élus et 50% des Vice-Présidents sont des femmes





OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- GEPU (Gestion des eaux pluviales urbaines):
 - Transfert des compétences GEPU et GEMAPI des Villes à l'EPCI = 63 k€ (Fonctionnement)
 - Entretien / exploitation du réseau GEPU = 110 k€ (Fonctionnement)
 - Finalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la Ville de Baie-Mahault = 36 k€ (Investissement)
- GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations) :
 - Transfert des compétences GEPU et GEMAPI des Villes à l'EPCI = 63 k€ (Fonctionnement)
 - Etudes préalables pour l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux, à travers, notamment, la non-aggravation de l'inondabilité du secteur, l'intégration d'une trame verte et bleue et le déploiement d'une gestion intégrée des eaux pluviales au nouveau quartier de PERRIN = 150 k€ (Investissement)

■ Pistes d'amélioration proposées :

- GEPU
 - Suite au SMGEAG. Enjeux → Organiser la compétence / Augmenter le niveau de service
- GEMAPI
 - Finaliser l'organisation et le prévisionnel de dépense en lien avec la compétence GEMAPI
 - Etudes préalables à un plan pluriannuel d'entretien des canaux et ravines
 - Travaux d'entretiens
 - Etudes préalables à lutte contre les espèces invasives du Canal de Belle Plaine (Taonaba)
 - Travaux d'extractions
 - Poursuite de l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux au nouveau quartier de PERRIN



OBJECTIF 7 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre

Sur le territoire de Cap Excellence, la production d'énergie représente 10% des émissions de gaz à effet de serre (19% si on exclut les déplacements aériens)



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7 ENERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Labélisation Territoire Engagé Climat-Air-Energie 3 étoiles (anciennement 2^{ème} niveau du label Cit'ergie)
- Efficacité et Sobriété énergétique
 - Finalisation de l'audit énergétique du patrimoine
 - Validation d'un plan pluriannuel de la Maîtrise de l'énergie
 - Dynamisation de la collaboration entre les villes membres et la communauté d'agglomération pour améliorer la déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques dans le cadre du schéma de mutualisation communautaire



■ Pistes d'amélioration proposées :

- Relayer aux usagers et aux acteurs économiques, les dispositifs d'aide à la transition vers les mobilités alternatives, notamment les accompagnements financiers (CEE)
- Mise en place de la Convention de mise en œuvre des actions "EnR" du PCAET (partenariat Guadeloupe EnR)
- Installation d'équipement de mesure des consommations et de gestion énergétique des bâtiments
- Mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique prévu au PPI MDE
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques photovoltaïques



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

■ Pistes d'amélioration proposées dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- Identifier les projets pertinents de production photovoltaïque d'autoconsommation collective sur le territoire et amorcer leur mise en œuvre
- Engager une action mutualisée de valorisation des toitures de CAP Excellence et des communes membres (fournir un accompagnement, technique, juridique sur le montage d'opérations confiées en exploitation à des opérateurs privés à court et moyens terme)
- Accompagner le développement des EnR sur le territoire au travers de l'action de la SEM Guadeloupe EnR



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

Le taux de chômage mondial en 2017 était de 5,6%, contre 6,4% en 2000



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



- 8.1** Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 %
- 8.2** Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
- 8.3** Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
- 8.4** Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
- 8.5** D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



DGAET

- **Accompagnement des acteurs économiques de Pointe-A-Pitre pendant la période des soldes** d'octobre à novembre 2021 – budget = 9.200,80 €
- **Organisation de Jarry en fête et de Jou a Tradisyon 2021** – mise en place de 2 webinaires pour la promotion des filières agricoles
- « **Cap Entreprise** » : mise en place d'ateliers d'accompagnement pour la création d'entreprises appui aux recherches de financements pour faciliter la reprise en période de crise...)
- **Prestation d'accompagnement des pépites AUDACIA** : Accompagnement (conseils d'avocats, de juristes, d'experts comptables, de spécialistes de communication...) d'entrepreneurs (étudiants, confirmés, créateurs d'entreprises...) sous forme de webinaires
- **Promotion des métiers de l'industrie en Guadeloupe** au travers de la participation de Cap Excellence à LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE organisée par la DIEECT
- **Participation au concours BE A BOSS** permettant de récompenser les femmes qui se lancent dans l'entreprenariat (partenariat financier, technique, logistique...)
- Cap Excellence lauréat d'une **démarche d'animation d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE)** lui permettant de structurer l'accompagnement des associations de son territoire
- **Mise en œuvre du dispositif AMIT (juillet et août 2021)** : Le dispositif AMIT (Agent Mobile d'Information Touristique) est un dispositif d'accueil d'information, d'animation et de prévention à destination des touristes. Le déploiement des AMIT s'effectue dans un souci de soutien à la reprise de l'activité économique et de valorisation de la destination et d'appropriation du patrimoine de CAP Excellence. Par ailleurs, ce dispositif est une opportunité en termes de création d'emploi et de revenus pour des jeunes du territoire, dans une zone où l'emploi touristique est une opportunité rare. Ainsi, cet emploi/métier «AMIT» permettra le recrutement de résidents du territoire intercommunal (Délibération n° 2021.06.05/170) – budget : 24 837,93 €



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 %
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



DG

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Mise en place de la domotique surveillance
- Gestion des activités en visioconférence
- Gestion dématérialisée des services (DSI / Transport Scolaire / RH / Parc informatique)
- Gestion déstérilisée des finances
- Gestion informatique à distance
- Parapheur électronique

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Intranet (en cours de déploiement)
- Gestion dématérialisée des démarches citoyennes
- Gestion dématérialisée des services (Technique / GED)
- Audacia Connect: pôle de ressources des filières économiques innovantes
 - Présentation officielle aux institutions et à la population du futur projet retenu
 - Rencontres avec les start up, les porteurs de projet sur les avantages de dispositifs d'accompagnement comme les « Tiers lieux »



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

8.6 : D'ici à 2021, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



DGARM



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Annexe aux marchés à bon de commande concernant l'insertion économique. Ce document illustre la volonté de Cap excellence de promouvoir l'emploi et de combattre l'exclusion.

L'entreprise choisie est alors invitée à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières



CAP EXCELLENCE

18, boulevard Légitimus
97110 Pointe à Pitre
Tel : 05.90.68.92.92

Accord-cadre de
prestations de services
divers

ANNEXE CONCERNANT
L'INSERTION PAR
L'ÉCONOMIQUE

Objet du marché à bons de commande

Accord cadre à bons de commande pour l'entretien des espaces verts sur le territoire communautaire de Cap Excellence

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le Président de la communauté d'agglomération Cap Excellence





OBJECTIF 9 : BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Dans les pays en développement, à peine 30% de la production agricole fait l'objet d'une transformation industrielle. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre s'élève à 98 %. Cela semble indiquer qu'il existe de grandes opportunités pour les pays en développement dans l'agro-industrie



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



9.1 *Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.*

9.4 *D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.*



DGARM

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• **LANCEMENT DE L'ETUDE DE MARCHE CREATION DE L'OTI :**

Cap Excellence met en place un Office de Tourisme intercommunal et souhaite développer des missions commerciales, en appui des missions d'accueil et de promotion. L'enjeu, pour l'EPCI est de dynamiser son tissu touristique et économique, de « booster » le marché, d'exploiter de nouveaux créneaux et de générer de nouvelles synergies profitables à tous les acteurs économiques de l'agglomération. Ici, la mission de service public recouvre les notions de soutien à l'économie, de prise de risque, d'expérimentation au profit de tous. L'étude a été lancée en 2021, et est actuellement en cours – budget = 25 725,35 €



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



9.c : Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants aient accès à Internet à un coût abordable



DG

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Webinaire sur la sécurité numérique et les systèmes d'information
- Signature d'une convention de partenariat avec Orange pour le déploiement du très haut débit sur le territoire communautaire

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Projet AMO Smart City
- Webinaire sur l'aide à la sécurisation des outils informatiques nomades (téléphones et tablettes)
- Déploiement du portail famille
- Mise en œuvre du paiement Payfip



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



9.1 *Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.*

9.4 *D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.*



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Démarrage d'une étude de mise en conformité de la signalisation de police sur les 5 Z.A.E en gestion directe et sur les voiries d'intérêt communautaire – 2 COTECH avec les villes membres
- Lancement d'une étude de faisabilité visant à caractériser la création d'un parcours sportif sur la ZAE de la Providence en lien avec la promenade verte et bleue

■ Coût des actions

- **Fonctionnement : 19 000€ TTC**

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Notification d'un marché de travaux pour le remplacement des points lumineux par des lampes à led de la ZAE de la Providence. Ces travaux permettront d'optimiser les coûts de consommation électrique et d'offrir une qualité d'éclairage plus adaptée. Le matériel déposé est prévu d'être évacué vers les filières de traitement agréés.
- Poursuite de l'étude de faisabilité précitée





OBJECTIF 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

La protection sociale a été considérablement étendue dans le monde, mais les handicapés ont jusqu'à cinq fois plus de chances que la moyenne d'engager des dépenses de santé catastrophiques

En 2016, plus de 64,4% des produits exportés par les pays les moins avancés vers les marchés mondiaux étaient soumis à des droits de douane nuls, soit une augmentation de 20% par rapport à 2010



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

L'urbanisation rapide exerce une pression sur les réserves d'eau douce, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets, le cadre de vie et la santé publique

Les villes n'occupent que 3 % de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de 70 % de ses émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80% de l'énergie mondiale



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.2 *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées*

11.3 *D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays*

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGADD

■ Les approches urbaines durables

Dans le cadre de ses opérations d'aménagement l'EPCI s'engage de façon volontaire vers une méthodologie permettant l'intégration ambitieuse des logiques de développement durable à travers :

- le Schéma de Cohérence territorial
- Les « ateliers du territoire »
- La Stratégie foncière et immobilière
- Les Formes Urbaines littorales
- L'Aménagement du quartier de Perrin

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Réunion de préfiguration sur les **Règlements Locaux de Publicité communaux** avec les villes membres sur l'opportunité de la mise en place d'un **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**
- Poursuite de l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territorial**
- Signature des conventions de délégation de compétences relatives au service régionale de transport scolaire
- Maintien de la participation de Cap excellence au financement du service régional de transport scolaire



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.2 *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées*

11.3 *D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays*

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGADD

▪ **Pistes d'amélioration proposées :**

- Amorcer le développement des filières de mobilités actives dans les centres villes ou autres zones clés du territoire
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions du SMT (PDM) en lien avec les objectifs du PCAET
- Inciter le SMT à relayer les dispositifs d'aides aux transporteurs (programme EVE...)
- Suivre et accompagner le SMT pour la réalisation du TCSP et le renforcement de l'offre de services
- Mettre en place tous les conventionnements et les actes régionaux exécutoires nécessaire au cadre juridique d'intervention de Cap Excellence
- Mettre en place un dispositif de dématérialisation de la relation avec l'utilisateur
- Réaliser la cartographie des circuits de transport scolaire interurbain via le SIG communautaire



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Organisation du TRADITOUR 2021

■ Actions programmées en 2022:

- **Projet Renaissance2**

- Présentation officielle aux institutions et à la population du futur projet retenu
- Action de communication sur le projet retenu et de sa future mise en œuvre
- Route du rhum : exposition du projet retenu



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays



▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Travaux de mise en conformité routière sur les routes d'intérêt communautaires (bouchage de trous, ornières et nids de poules - Réfection de gardes corps sur la rue de l'Université)

▪ Coût des actions

- **Fonctionnement 29 700€ TTC**
- **Investissement**

▪ Pistes d'amélioration proposées :

- 1 ère tranche de travaux de mise en conformité de la signalisation de police sur les 5 ZAE en gestion directe par CAP Excellence ainsi que sur les routes d'intérêt communautaire.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

• Renaissance:

- Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre déconstruction-désamiantage
- Lancement de la maîtrise d'œuvre reconstruction de la façade à l'identique
- Démarrage des travaux de déconstruction-désamiantage

• Centre des arts:

- Lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la reprise des travaux et le choix d'un mandataire dans le cadre d'un marché de conception réalisation
- Lancement l'étude de reprogrammation du centre des arts

■ Coût des actions

➤ **Fonctionnement**

➤ **Investissement 17 000 K€ TTC**



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



DGADD

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Validation du tracé de la **promenade verte et bleue** en commission
- **Plan de Paysage Communautaire**
 - Ateliers thématiques réalisés en novembre 2021 pour la synthèse des enjeux du diagnostic avec les partenaires DEAL, CAUE, Parc National de la Guadeloupe, CCI, DAC, etc...



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Les déchets verts issus de la tonte et de l'élagage sont acheminés vers un centre agréé pour être valorisés. Le paiement des factures du titulaire du marché d'espaces verts est conditionné par la présentation des pièces justificatives permettant de tracer les déchets verts.
- Périmètres d'intervention : ZAE de la Marina Pointe à Pitre – ZAE de La Providence aux Abymes – Pole technique de Grand Camp – Axe Ignace quartier de l'Assainissement – Centre des Arts et de la Culture de Pointe à Pitre

■ Coût des actions

➤ **Fonctionnement** 312 000€ TTC

➤ **Investissement**

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Poursuite des actions précitées, réalisées en 2021



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



11.b : D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.



DGALS

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- La vision politique des élus communautaires a été traduite en orientations stratégiques décidées lors des « **Webinaires d'Orientations Stratégiques** » organisés lors du premier trimestre 2021.

LES WEBINAIRES D'ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES & POLITIQUES
DES ÉLUS DE CAP EXCELLENCE

- De ces webinaires ont découlé des orientations afin de de tendre vers un territoire qui :
 - Repose sur **une économie locale, responsable et performante**
 - Fédère des personnes** de conditions, d'origines, d'âges différents
 - Répond aux **défis environnementaux**
 - Est aménagé de manière **raisonnée**
 - Est géré de manière **inclusive**

CAP EXCELLENCE

TERRITOIRE
Durable

Coût des actions

- Investissement : 40 000 €

Pistes d'amélioration proposées :

- Mobiliser les partenaires pour atteindre les objectifs de développement
- identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre à court, moyen et long termes, et les moyens idoines à mobiliser pour réussir les transitions d'avenir.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Plus d'1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable. L'utilisation excessive de l'eau contribue au stress hydrique qui touche la planète. L'eau est une ressource gratuite mais les infrastructures nécessaires à son acheminement coûtent cher.

Malgré des progrès technologiques qui ont permis de favoriser les rendements énergétiques dans les pays de l'OCDE, la consommation en énergie devrait à nouveau augmenter de 35 % d'ici à 2020. La consommation énergétique du secteur commercial et la consommation domestique enregistrent les taux de progression les plus importants, derrière le transport

Chaque année, on estime qu'un tiers de tous les aliments produits, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes finit par se décomposer dans les poubelles des consommateurs et des détaillants ou se détériore en raison de mauvaises pratiques de transport et de récolte.

Deux milliards de personnes dans le monde sont en surpoids ou souffrent d'obésité.

La dégradation des sols, le déclin de leur fertilité, l'utilisation excessive de l'eau, la surpêche et la détérioration des fonds marins sont autant de facteurs qui amenuisent les ressources naturelles et leurs capacités à produire des aliments



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

12.6 : Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité



▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Commandes d'élus en ce sens? Délibérations prises en ce sens?
- Priorités actées en ce sens par la Direction générale? Actions pilotées par la DG en ce sens?
- Travail du conseil de développement en ce sens?

▪ Coût des actions

- **Fonctionnement**
- **Investissement**

▪ Pistes d'amélioration proposées :



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



12.b : Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux



▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- **PLAN-GUIDE TOURISTIQUE** : L'évolution des technologies de communication s'applique assurément au secteur touristique. Le plan guide de Cap Excellence a ainsi su prendre le train en marche et se mettre à la page, avec l'ajout de QR code permettant le visionnage du film promotionnel touristique du territoire et des vues 360° de sites incontournables.
- **VISITES VIRTUELLES** : En se basant sur la force des nouvelles technologies le territoire de Cap Excellence se dévoile grâce à une visite virtuelle interactive à 360 degrés mêlant vues aériennes panoramiques, photos et vidéo aériennes ainsi que photos et vidéos au sol. L'utilisateur pourra choisir de se laisser guider grâce à un film interactif se déroulant seul, ou bien choisir lui-même vers quel site il souhaite se déplacer en 360° sur le territoire.
- **CIRCUITS TOURISTIQUES** : ce projet répond à plusieurs objectifs stratégiques, notamment renforcer l'attractivité touristique du territoire, valoriser les sites, actions et projets touristiques emblématiques du territoire, et diversifier l'offre touristique du territoire auprès d'une clientèle cible

Budget (plan-guide touristique; visites virtuelles; circuits touristiques) = 38 060,44 €



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



12.b : Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



DGADD

Lancement du projet **Locapvore** et du développement de son application web dédiée

Ce projet a pour but de:

- **Mettre en relation** les producteurs avec les potentiels acheteurs du territoire de Cap Excellence
- **Soutenir** la consommation locale en augmentant la **visibilité** des produits
- **Réduire** les émissions carbone liées au transport de marchandises alimentaires
- **Soutenir** l'activité des producteurs et agro-transformateurs locaux
- **Contribuer** à la promotion d'une alimentation saine et locale
- **Accompagner** le développement du système agroalimentaire local
- **Etudier** les interactions existantes entre acteurs du système alimentaire sur le territoire de Cap Excellence (flux de produits, les types de productions...)



Création d'une application web permettant de géolocaliser, les points de vente des produits alimentaires locaux, commercialisés en circuits courts sur le territoire de Cap Excellence.

- **Coût de l'action : 34720 €**
- **Pistes d'amélioration proposées :**
 Cartographie des acteurs de l'économie circulaire
 Création d'une communauté d'acteurs sur le territoire

Lancement de la campagne d'appel à manifestation d'intérêt en **Novembre 2021**



Le Pôle SIG structure la base de données géolocalisées des points de ventes de produits issus de l'agro-transformation



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Vu les concentrations actuelles et les émissions continues de gaz à effet de serre, tous les scénarios sauf un montrent qu'à la fin du siècle, l'augmentation de la température globale dépassera 1,5 degré Celsius par rapport à la période allant de 1850 à 1900.

Le niveau moyen des mers devrait augmenter de 24 à 30 cm d'ici à 2065 et de 40 à 63 cm d'ici à 2100. La plupart des effets du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si l'on met fin aux émissions

Les émissions ont augmenté plus rapidement entre 2000 et 2010 que durant chacune des trois décennies précédentes



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



DGADD

▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Etude d'opportunité pour la réalisation d'un PICS en commission



L'élaboration d'un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) permet de définir un dispositif intercommunal de gestion de crise et une mutualisation des moyens et des compétences.

Ce document définit une organisation de gestion des événements pour chaque commune de la communauté d'agglomération et une pour l'intercommunalité.

La **coopération** entre les communes membres de l'EPCI représentent les clés, qui permettront d'atteindre l'objectif final: le développement d'une synergie entre les acteurs locaux et l'optimisation de l'opérationnalité des Plans Communaux de Sauvegarde existants.

▪ Pistes d'amélioration proposées :

- Anticiper l'évolution législative et réaliser le PICS de Cap Excellence
- Accompagner les villes et contribuer à la réalisation des documents et outils de gestion de crise



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



DGADD

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Redéfinition du service SIG en intégrant la notion de résilience territoriale

Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face. Les nouvelles trajectoires doivent idéalement être définies et mises en œuvre collectivement.

- Renforcer la résilience pour mieux : **anticiper, agir, rebondir, se transformer** dans le temps et in fine, **réduire** leurs vulnérabilités

Pistes d'amélioration proposées :

- Favoriser la coopération entre les acteurs via des groupes de travail dédiés
- Construire une stratégie de résilience fédératrice



Boussole de la résilience (Cerema, 2020)

Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification



▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Participation à l'élaboration et l'animation du SCOT de Cap Excellence



Aménagement du territoire

PRÉSERVER LE TERRITOIRE ET SÉCURISER LA POPULATION AU REGARD DES RISQUES EXISTANTS ET NUISANCES PRÉSENTES

- **Réduire la vulnérabilité du territoire au risque d'inondation et protéger les biens et les personnes**
 - Connaître et anticiper l'impact du changement climatique couplé à la hausse du niveau de la mer et aux inondations et fortes pluies sur le développement du territoire (habitat, économie, géographie, etc.)
 - Sanctuariser des zones d'expansion de crue en zones naturelles
 - Prendre en compte le risque inondation dans les choix d'aménagement pour assurer la résilience du territoire
 - Réfléchir à l'échelle de l'ensemble du territoire sur les relocalisations possibles des équipements
 - Intégrer les enjeux d'adaptation aux changements climatiques dans une politique agricole et rurale visant l'autosuffisance alimentaire, notamment en préservant les espaces et activités agricoles

▪ Pistes d'amélioration proposées :

- S'assurer de l'intégration et de la mise en œuvre des préconisations en faveur de l'atteinte des objectifs climat-air-énergie dans tous les documents cadres et grands projets de Cap Excellence
- Identifier et prioriser dans le budget les actions et projets à mettre en œuvre afin de réduire les émissions GES de l'agglomération et de faire face aux effets du changement climatique
- Evaluer le bilan des exercices budgétaires de l'agglomération au regard des décisions politiques en matière d'air, d'énergie et de climat
- Construire une stratégie de résilience fédératrice



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Procédure de relevés post-inondation + acquisition du matériels nécessaire = 2k€ (Fonctionnement)
- Actualisation de la connaissance des aléas inondations terrestres et submersion marine
- Poursuite des discussions autour de la mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou = 10 k€ (investissement)
- Communiquer sur les bons comportement en cas d'inondation = 50 k€ (Fonctionnement)
- Etudes préalables pour l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux, à travers, notamment, la non-aggravation de l'inondabilité du secteur, l'intégration d'une trame verte et bleu et le déploiement d'une gestion intégrée des eaux pluviales au nouveau quartier de PERRIN = 150 k€ (Investissement)

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Réaliser des relevés post-inondation
- intégration de la connaissance des aléas inondations terrestres et submersion marine dans l'aménagement du territoire
- Poursuite de la mise en conformité de l'ouvrage écrêteur de crue de Petit-Pérou
- Poursuite de la communication sur les bons comportements en cas d'inondation
- Poursuite des travaux pour l'aboutissement d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- Poursuite de l'intégration des enjeux hydrauliques et environnementaux au nouveau quartier de PERRIN



OBJECTIF 14 : CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les eaux côtières se détériorent en raison de la pollution et de l'eutrophisation. Sans efforts concertés, l'eutrophisation côtière devrait augmenter dans 20% des grands écosystèmes marins d'ici 2050

La façade maritime linéaire totale de Cap Excellence est de 65,5km



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



OBJECTIF 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols

Plus de 80 % de l'alimentation des êtres humains est assurée par des plantes.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux



- **Pistes d'amélioration proposées :**
- Préserver la biodiversité et les espaces naturels existants notamment avec la mise en œuvre de trames écologiques
- Promouvoir les projets de protection et de sensibilisation des zones humides (Aires éducatives,...)



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial



▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Commandes d'élus en ce sens? Délibérations prises en ce sens?
- Priorités actées en ce sens par la Direction générale? Actions pilotées par la DG en ce sens?
- Travail du conseil de développement en ce sens?

▪ Coût des actions

- **Fonctionnement**
- **Investissement**

▪ Pistes d'amélioration proposées :



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial



▪ Pistes d'amélioration proposées :

- Sur la base des diagnostics existants, identifier les zones à reboiser ou restaurer sur le territoire communautaire et élaborer un plan d'action multi partenarial afin d'initier des actions sur l'intégralité des zones identifiées
- Identifier et soutenir les projets de reboisement ou de restauration programmés ou en cours
- Mettre en place des dispositifs de compensation carbone (avec des acteurs privés) permettant de financer des actions de reboisement ou de restauration sur le territoire communautaire



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

15.5 : Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

15 VIE TERRESTRE



DGADD

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Sensibilisation lors du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN, et diffusion de la nouvelle liste des espèces menacées réalisé **en Septembre 2021**
- Exposition Interactive sur la mangrove en langue des signes française



Pistes d'amélioration proposées :

- Convention en cours d'élaboration avec le Parc National de Guadeloupe
- Cartographier les zones à reboiser du territoire (mangrove et forêt marécageuse) au titre de la compensation carbone
- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire en réalisant un atlas de la biodiversité intercommunal
- Mettre en œuvre des actions de reboisement organiser par Cap Excellence en lien avec le Parc National



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022

OBJECTIF 16 : PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux



DGARM

DGALS

- **Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs**

- ❖ Grâce au **guide interne de la commande publique**, Cap Excellence devient plus responsable dans ses achats publics. Ainsi, dans la définition de son besoin l'acheteur publique s'interroge sur :
 - **Sur l'approvisionnement durable** qui prend en compte les impacts environnementaux et sociaux des ressources utilisées, en particulier ceux associés à leur extraction et exploitation ;
 - **Sur l'écoconception** (qui fait allusion aux impacts environnementaux de son achat sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit, devant être intégrés dès la conception de celui-ci) ;
 - **sur l'écologie industrielle et territoriale** (tendant à mettre en synergie et mutualiser entre plusieurs acteurs économiques les flux de matières, d'énergie, d'eau, les infrastructures, les biens ou encore les services afin d'optimiser l'utilisation des ressources sur un territoire) ;
 - **sur l'économie de la fonctionnalité** (privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien) ;
 - **sur la consommation responsable** (supposant la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit dans les choix d'achat, que l'acheteur soit public ou privé) ;
 - **sur l'allongement de la durée d'usage des produits** (par le recours à la réparation, à la vente ou à l'achat d'occasion, par le don, dans le cadre du réemploi et de la réutilisation ... des collectivités peuvent ainsi vendre aux enchères, sur des sites internet dédiés, des biens réutilisables par d'autres collectivités) ;
 - **sur l'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets** (y compris en réinjectant et en réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle économique).
- ❖ Le **projet de territoire** inscrit dans ses objectifs le renforcement de la coopération entre les institutions.



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

DG



Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Actions de la DIRECTION DE L'ADMINISTRATION & DE LA COORDINATION GÉNÉRALES

- Mise en place **d'une messagerie d'accueil** avec la collaboration de la direction des systèmes d'information et du prestataire, afin d'assurer la **continuité d'accueil des services durant la crise sanitaire**.
- **Diffusions sur le site Internet de l'EPCI de l'annuaire** mentionnant les coordonnées des agents à joindre notamment durant les périodes de confinement et de télétravail.
- **Continuité du standard téléphonique** assurée à distance par l'agent d'accueil du siège par le biais des outils de gestion de messagerie : WhatsApp et Télégram.
- Poursuite du pilotage du **groupe de travail sur l'accueil en vue d'harmoniser les pratiques d'accueil** au sein de CAP Excellence
 - Des préconisations ont été faites notamment la mise en place d'un outil de gestion numérique permettant aux agents d'accueil d'indiquer les prénom et nom du visiteur, ses heures d'arrivée et départ ainsi que l'objet de sa visite afin d'être en mesure d'établir des statistiques sur le taux de fréquentation de chaque site et l'objet des demandes.
 - Il a été proposé aussi un vade-mecum à l'attention de l'agent d'accueil, la mise en place de badges pour identifier les personnes extérieures (prestataires et visiteurs) de même qu'une tenue vestimentaire commune aux agents d'accueil





OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le monde, 30% des jeunes sont des natifs numériques, qui utilisent Internet depuis au moins cinq ans



Rapport Développement Durable 2021 pour OB 2022



17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



DGAES

▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Elaboration du **Contrat de relance et de transition écologique**.

Contrats intégrateurs signés pour une durée de six ans. Permettent d'accompagner chaque territoire avec des moyens supplémentaires et des politiques publiques adaptées aux contraintes locales

- Généralisation de la collaboration entre **Etat et collectivités territoriales**
- **Objectifs des CRTE :**
 - **Contribuer à la réussite du plan de relance** dans les territoires en impliquant toutes les collectivités et leur regroupement
 - Accompagner, sur la durée du mandat municipal (2020-2026), et in fine communautaire, **la concrétisation du projet de territoire de chaque établissement engagé avec les acteurs territoriaux** autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale,
 - **Traduire un nouveau cadre de dialogue entre l'État** (y compris ses agences) **et les collectivités** (y compris leurs groupements) illustrant une approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.



Le 17 décembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité le CRTE de CAP Excellence qui recense 15 opérations financées et réalisables en 2022 et présente un catalogue de 74 projets structurants pour les 5 années à venir.

▪ Coût des actions

3 891 113,25 € de crédits d'Etat sollicités dont **233 592 €** financés par le Plan de Relance

